

Compte-rendu CSE du jeudi 25 juillet 2024

Intervention du Directeur (Mr Lavilla) : Pour 2023 le chiffre d'affaire est supérieur à un milliard quarante millions d'euros (1 040 000 000 euros) une dette en baisse de plus de 20 % des stocks augmentés de plus de 25 %. Le directeur a insisté sur le fait que l'auto connaît une restructuration majeure, une rupture fondamentale (fermetures d'usines chez les constructeurs comme chez les équipementiers...). Selon lui-même les bureaux d'étude partent hors d'Europe. Et pour la transition vers des véhicules électriques les constructeurs ne savent plus quoi faire. Ces reculs en volume toucheraient donc au-delà de l'auto l'industrie également. L'avenir de l'entreprise n'est pas ce qui a fait son succès dans le passé a-t-il dit.

Dans les perspectives financières pour 2024 « pas de tranches de terrain en vente pour cette année » mais il faut vendre le plus tôt possible. Voilà un nouveau discours : la vente du patrimoine immobilier de NTN (ex SNR) devient un élément de stratégie. Alors qu'il y a quelques années on nous disait que c'était des broutilles servant juste à réinvestir dans de nouveaux bâtiments. La bonne nouvelle c'est qu'il est question d'un second bâtiment ETC2 (UCM ESSAIS ?).

Bilan social 2023 : vote défavorable de la Cgt tant sont importants encore cette année les licenciements pour inaptitude (17) et les licenciements pour faute (33).

Question des frais de déplacements : La direction a remis en cause le remboursement de frais d'encas (petits déjeuners café gouters) hors repas sous prétexte que l'URSSAF considérerait cela comme avantage en nature ; Nous nous associons à la protestation de la Cfe-Cgc qui trouve cela minable alors que ceux qui doivent se déplacer à Alès ou encore plus loin donnent de leur temps !

Conclusion :

Encore une fois un haut cadre de direction nous dit que c'est « la masse salariale » qui impacte les résultats de l'entreprise... (comprenez le message). Pourtant en lisant le BILAN SOCIAL 2023 nous constatons que la masse salariale représente 17 % du chiffre d'affaire. **En 2003 c'était 27 % !**
L'évolution des salaires dépendra de notre capacité à nous organiser pour réclamer notre dû.



Augmentations individuelles pour qui ? pour nous diviser ?

Encore une fois pour nombre de collègues aucune augmentation sous des prétextes bidons ou une misère (15, 20,25 euros) qui, même ajoutée aux 50 euros d'avril, ne permettent pas de suivre l'évolution des prix ! Avons-nous tous les moyens de **partir** en vacances ?